



**HAL**  
open science

## Vico, de l'interpretatio iuris à l'herméneutique

Raffaele Ruggiero

► **To cite this version:**

Raffaele Ruggiero. Vico, de l'interpretatio iuris à l'herméneutique. dans R. Ruggiero (sous la direction de), Giambattista Vico et les savoirs de la modernité, 2022. hal-03545873

**HAL Id: hal-03545873**

**<https://amu.hal.science/hal-03545873>**

Submitted on 27 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



COLLECTION 1...

Giambattista Vico  
et les savoirs de la modernité



sous la direction de  
Raffaele Ruggiero

2022

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

29, avenue Robert-Schuman - F - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. 33 (0)4 13 55 31 91 – [pup@univ-amu.fr](mailto:pup@univ-amu.fr)

Catalogue complet sur [presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup](http://presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup)  
[facebook.com](https://www.facebook.com)

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPU DIFFUSION – DISTRIBUTION DILISCO

# Vico, de l'*interpretatio iuris* à l'herméneutique\*

Raffaele Ruggiero

Aix Marseille Université, CAER, Aix-en-Provence, France

Le premier texte dans lequel Vico propose consciemment une réflexion politique et philosophique sur la puissance créatrice de l'interprétation est situé dans le chapitre XI du *De nostri temporis studiorum ratione*, notamment dans les lignes consacrées à la *causa Curiana*, qu'il écrit entre octobre 1708 et février 1709, et cela afin de donner plus d'ampleur à ce chapitre d'histoire et de pédagogie juridiques, notamment entre le moment où le discours inaugural fut effectivement prononcé et sa publication chez l'éditeur Felice Mosca. Mes premières recherches concernant ce texte remontent au printemps 1998, alors que je commençais mes recherches sur Vico. L'occasion m'en avait été donnée lors d'une invitation à participer à un séminaire à la Scuola Normale Superiore de Pise organisé par Paolo Cristofolini. Mon texte fut relu avant et après ce séminaire par Andrea Battistini, et fut finalement accepté pour la publication dans les actes de cette rencontre, dans un volume dirigé par Manuela Sanna et paru dans la série des *Studi vichiani* en 2001<sup>1</sup>. J'espère aujourd'hui parvenir à dire quelque chose de plus de ce qui avait été simplement esquissé il y a maintenant plus de vingt ans, et de le dire un peu plus

---

\* Je tiens à exprimer ma gratitude à Perle Abbrugiati et à Pierre Girard, qui ont soigneusement et amicalement remédié aux défauts et aux incertitudes de ma langue française.

1 *Momenti vichiani del primo Settecento*, G. Pizzamiglio et M. Sanna (dir.), Napoli, Guida, 2001.



clairement. Ce sera mon hommage à ces deux maîtres qui m'ont orienté dans l'étude de l'œuvre de Vico.

Voici ce que Vico écrit en faisant référence à la cause célèbre de Manius Curius :

Un autre avantage qu'il faut reconnaître, c'est que de nos jours il n'y a pas besoin de beaucoup d'éloquence pour faire valoir l'équité dans les discussions juridiques. Il suffit, dans une cause quelconque, d'avoir trouvé, de façon simple et en partant des faits, des raisons d'équité, pour que les lois s'adaptent aux faits, non selon la lettre mais selon l'esprit. Dans le passé, il fut nécessaire de s'adresser à Marcus [*en vérité il s'agit de Lucius Licinius*] Crassus, le plus grand orateur de son temps, pour qu'il se fit le champion de l'équité et défendît la volonté d'un mort, dans la cause concernant Manius Curius, en s'opposant à [Quintus] Mucius Scevola, qui, lui, s'en tenait au droit strict. De nos jours, n'importe quel rustre parviendrait au même résultat en faisant valoir, sans éloquence et sans art, des raisons d'équité<sup>2</sup>.

Dans des recherches précédentes j'ai eu l'occasion de réfléchir, comme je l'ai indiqué, sur plusieurs aspects techniques évoqués comme à son habitude par Vico de façon rapide et complexe<sup>3</sup>, en particulier sur la notion d'équité et les formules du procès *in facto*, sur l'activité du *praetor* et sur les sources cicéroniennes (*De oratore* I, 39, 180 ; I, 57, 242-44 ; II, 32, 140-41 ; ainsi que *Brutus* 53-54 et 194-98 ; et *Topica* 10, 44). Il faudra néanmoins revenir brièvement sur les interventions de Crassus et de Marcus Antonius (il s'agit évidemment du grand-père du triumvir) dans le *De oratore*. Je voudrais aujourd'hui souligner un point : Vico observe que la facilité avec laquelle « de nos jours », c'est-à-dire à son époque, même un « rustre »

- 
- 2 G. B. Vico, *De nostri temporis studiorum ratione*, dans Id., *Opere*, A. Battistini (éd.), Milano, Mondadori, 1990, p. 180. La traduction française est celle d'Alain Pons (avec quelques petites modifications) publiée dans G. B. Vico, *De nostri temporis studiorum ratione/La méthode des études de notre temps*, texte établi par A. Battistini, introduction, traduction et notes par A. Pons, Paris, Les Belles Lettres, 2010.
  - 3 R. Ruggiero, *La « volgar tradizione »*. *Prove di critica testuale in Giambattista Vico*, Lecce, Pensa, 2001, p. 183-187.



sans aucune éducation rhétorique serait capable de gagner une cause, grâce à des arguments d'équité tirés directement des faits, est un *avantage* de la jurisprudence contemporaine. Donc, même au-delà du rôle prépondérant que la rhétorique a pour la formation du juriste et du futur homme d'État dans la perspective de Vico, le chemin progressif de la *scientia iuris* est marqué par un développement de l'équité, et encore plus explicitement par une affirmation toujours plus évidente de l'équité, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une éloquence raffinée pour la détecter et la soutenir.

La cause de Manius Curius était un contentieux successoral discuté devant les centumvirs : le sujet était très technique et concernait la priorité successorale entre un parent proche mais jamais nommé dans le testament et le substitut pupillaire (qui était justement Manius Curius, à savoir un sujet nommé dans le testament et appelé à devenir héritier à la place d'un fils né après la mort du testateur et à son tour mort avant d'arriver à l'âge adulte). Dans le cas présent, le fils posthume n'était jamais né, donc Quintus Mucius Scaevola soutenait le principe du droit strict, selon lequel on ne peut pas être substitut de quelqu'un qui n'est jamais né ; pourtant, Lucius Licinius Crassus gagna le procès en faisant prévaloir la volonté du testateur, c'est-à-dire en démontrant que l'intention du testateur était que Manius Curius devînt héritier si son fils n'avait pas atteint l'âge adulte.

La cause était devenue célèbre à Rome en 92 av. J.-C. et Cicéron en rappelle l'issue dans plusieurs textes. Marcus Antonius souligne en particulier dans le *De oratore* que Crassus assura la défense de l'équité, ainsi que des testaments et de la volonté des défunts (I, 57, 242, un passage repris mot pour mot par Vico) et que la clé de la cause était la nature de la matière et du sujet dans son intégralité (II, 32, 141). Dans les *Topica* 10, 44, Cicéron montre finalement que le succès de Crassus se fonda sur un usage très habile de l'exemplification juridique par le biais des similitudes. Ce dont témoignent dans leur ensemble les sources cicéroniennes, et ce que Vico a saisi avec perspicacité, est que la rhétorique mise en œuvre par Crassus et Quintus Mucius n'était pas un art de la persuasion vide et trompeur, mais était l'art de trouver les arguments les plus efficaces à l'intérieur d'une matière juridique très complexe et

délicate. Il s'agit par conséquent d'une rhétorique qui fonde l'interprétation juridique la plus correcte (une interprétation qui marche dans le sens de l'équité), et qui, de ce fait – à savoir par le biais d'un exercice cognitif –, crée du nouveau droit.

La richesse de l'exemplification et de l'argumentation par analogie assure la possibilité de défendre efficacement les raisons de l'équité contre la rigueur excessive des normes du droit strict. Une fois que ce principe a été établi, des avocats, même sans une préparation ou une culture particulières, parviennent à tirer des arguments en faveur de l'équité à partir des faits mêmes de la cause en question. Mais déplaçons notre regard du côté du juge, à savoir du côté des centumvirs qui donnèrent raison aux arguments de Crassus. En s'appuyant sur le raisonnement de Crassus, ils appliquèrent les normes d'une manière innovante et créèrent un nouveau droit en obligeant les normes du droit successoral à répondre à une situation nouvelle qui, dans la réalité de la vie sociale, était soumise à leur évaluation juridique. Vico, suivant Cicéron, n'hésite pas à qualifier d'une façon précise et technique le comportement des centumvirs : ils se prononcèrent en faveur de l'équité, laquelle justifie leur engagement interprétatif. Le travail du juge dans un cas difficile et très ambigu revient ainsi à offrir une interprétation capable d'assurer l'équité, une interprétation qui peut, en effet, par des procédures analogiques, créer du droit<sup>4</sup>.

C'est la première fois que Vico énonce ce principe : le développement de la science juridique est orienté vers une conquête progressive de l'équité. Ce deuxième but est atteint par une activité juridictionnelle qui, capable d'interpréter le droit existant en le pliant aux exigences de la vie humaine communautaire, est de ce fait apte et légitimée à créer un nouveau droit, un droit qui vient d'en bas, de la richesse des échanges dans la cité, et qui est établi par sa propre efficacité. Ce principe n'était pas inconnu de l'histoire du droit et en particulier du droit romain, et Vico en fera le fondement de son système en 1720 dans le *De uno*, sur la base de la définition célèbre de l'activité du *praetor* donnée par Papinien : « le droit

---

4 Voir R. Dworkin, « Hard Cases (1954) », dans *Taking Rights Seriously*, Harvard, Harvard U.P., 1978, p. 81-130.

du préteur sont les normes que les préteurs introduisirent afin d'aider, de suppléer ou de corriger le droit civil pour l'utilité de la communauté »<sup>5</sup>.

Le rôle central de l'interprétation comme moteur d'un système juridique qui s'oriente vers l'équité et, dans ce cadre, le rôle modélisant du *praetor* romain, sont le noyau du *De uno* et sont manifestes dès le début du *proloquium*, lorsque Vico précise ses *Scribendi causae* :

La science juridique est la fusion de la raison et de l'autorité : et dans l'activité d'adaptation du droit en vigueur aux faits il faut les prendre en compte toutes les deux. La raison découle de la nécessité de la nature, l'autorité de la volonté du législateur. La philosophie enquête sur les causes nécessaires des faits, l'histoire témoigne de la volonté du législateur. Donc l'ensemble de la jurisprudence est constitué de trois parties : la philosophie, l'histoire et un art spécifique d'adapter le droit à la diversité des faits<sup>6</sup>.

L'interprétation n'épuise pas la jurisprudence, mais elle en est un art constitutif et *propria*, c'est-à-dire spécifique : l'art d'adapter les normes aux faits, un art qui s'accompagne de la philosophie et de l'histoire pour construire l'identité culturelle du juriste.

Comme Vico l'avait déjà suggéré dans le *De ratione*, cet art n'est pas purement intellectuel, ne se limite pas à une stratégie logique ou rhétorique, mais a un contenu scientifique et un but éthique et politique : il s'agit d'un savoir, d'une forme de la *prudentia*. Le modèle qui démontre historiquement l'exercice de cet art est le préteur romain, ministre et gardien du droit. Vico en fait le portrait dans les chapitres 131-132 et 166 du *De uno* :

5 D. 1.1.7.1 (Pap. 2 def.) : *Ius praetorium est, quod praetores introduxerunt adiuvandi vel supplendi vel corrigendi iuris civilis gratia propter utilitatem publicam.*

6 G. B. Vico, *De universi iuris uno principio et fine uno*, dans *Diritto universale*, M. Veneziani (éd.), Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2019, p. 26 (nous traduisons).

132-32 : Après l'augmentation de la population et donc des affaires, le préteur romain fut nommé ministre et gardien du droit (deux choses qui ont été confondues alors qu'elles sont très différentes) : en fait, en sa qualité de ministre du droit, il administrait le droit civil pour les citoyens dans les actes prévus par la loi grâce à son autorité, et sans cette autorité les citoyens ne pouvaient pas profiter de la protection du système juridique. [...] Je dirai par la suite pourquoi le préteur fut considéré aussi comme le gardien du droit civil.

166 : De même, le préteur était le gardien du droit dans les procès, c'est-à-dire à travers les formules des procès grâce auxquels il rendait justice aux demandeurs ; et les formules des procès constituaient la juridiction. Les actions du procès sont en effet justement des formes de protection de nos biens, établies par la loi, des protections grâce auxquelles nous défendons et gardons nos choses. Pour cette raison, le préteur, dans sa fonction juridictionnelle, était justement le gardien du droit civil<sup>7</sup>.

Là aussi, je ne reviendrai pas sur les aspects techniques très complexes soulevés par Vico, comme la notion d'*actes légitimes*, de *juridiction* du préteur, de *formule du procès*, jusqu'à la conception même du système juridique comme un système de protections<sup>8</sup>. Ce qui nous intéresse aujourd'hui est plutôt la configuration de l'activité du préteur comme « interprétation ». L'augmentation de la population de Rome, à savoir la transformation de la société romaine d'une économie rurale en une puissance commerciale internationale, supposait une adaptation du système juridique : l'acteur de cette transformation fut le préteur qui administrait le droit, qui, grâce à son autorité, permettait aux citoyens de se prévaloir des actes juridiques prévus par la loi et qui, finalement, assurait la protection des positions juridiques qui découlaient de ces actes grâce aux formules du procès.

Vico est bien conscient que le droit du préteur est un droit éminemment juridictionnel, à savoir un droit qui se fonde sur

7 *Ibid.*, p. 96-97 et 138.

8 Voir R. Ruggiero, *Nova scientia tentatur. Introduzione al Diritto universale di Giambattista Vico*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2010, p. 96-102.

l'effectivité de la protection juridique assurée par les formules du procès en cas de contentieux. Un droit de ce type ne peut pas se passer d'une activité interprétative à plusieurs niveaux : le préteur interprète les nouvelles exigences sociales qui méritent d'être intégrées dans le système juridique ; toujours grâce à son interprétation, le préteur rapporte ces nouvelles situations aux cadres des prévisions normatives ; en cas de contentieux, le préteur détermine si l'objet de la dispute relève des situations qui trouvent une protection dans son édit ; enfin dans le procès le juge détermine si le cas spécifique mérite (ou non) une condamnation, selon la formule établie par le préteur. Aussi bien le préteur dans son activité normative (l'édit) que le juge dans son application de la formule se prévalent en effet de l'interprétation pour produire un nouveau droit, pour assurer une protection juridique systématique à de nouvelles situations socio-économiques qui, jusque-là, ne rentraient pas dans les limites de l'ordonnement.

L'aspect qui mérite d'être souligné est non seulement que le préteur romain se sert de l'interprétation pour produire en effet du nouveau droit, mais également que Vico était conscient que ce phénomène assurait la vitalité de l'ordonnement (la désuétude d'anciens instituts et leur remplacement par de nouveaux), qu'il s'agissait donc d'une *poiesis*, d'une activité créatrice et productrice. L'activité gnoséologique n'est pas une lecture de la réalité, car elle modifie la réalité en lui donnant du sens. La capacité de penser une réalité donnée, de la faire rentrer à l'intérieur de catégories de la pensée (dans un premier temps, comme nous le voyons, ce processus est limité aux phénomènes juridiques et à la possibilité de les évaluer selon les catégories du droit), implique d'abord une modélisation, puis une véritable construction de cette même réalité.

Ce que nous venons d'esquisser est l'état de la réflexion de Vico en 1720, au moment de la publication du *De uno*. Le philosophe napolitain a consacré dix ans de sa vie à se faire reconnaître comme juriste : il a développé le chapitre juridique du *De ratione* au moment de sa publication ; il s'est plongé dans l'étude de Grotius (et du commentaire de Gronovius) à l'occasion de la biographie du maréchal d'empire Antonio Carafa commanditée par le neveu de ce dernier, Adriano, ancien élève de Vico. Vico fait état, dans le *proloquium* du *Droit universel*,

de ses rencontres avec Gaetano Argento et Francesco Ventura, c'est-à-dire le sommet du *ministero togato*, ces juristes napolitains dont il espérait le soutien lors du concours universitaire pour obtenir la chaire de droit civil. C'est dans ce contexte que nous devons placer l'écriture d'une œuvre comme le *Droit universel*, et c'est toujours dans ce cadre que nous devons situer la notion créatrice d'*interpretatio iuris* développée par Vico.

Concernant le passage du *Droit universel* à la *Science nouvelle* de 1725, l'autobiographie de Vico offre de nombreux développements concernant les vicissitudes extérieures qui ont frappé le philosophe : l'échec au concours universitaire en 1723, la défaillance du financement demandé au cardinal Lorenzo Corsini pour la publication de la *Science nouvelle* en « forme négative », les trois mois d'une « âpre méditation » pour réécrire la *Science nouvelle* en forme positive. Mais rien ne nous est dit concernant le passage fondamental du *Droit universel* à la *Science nouvelle* : dans ce passage, l'idée d'une force créatrice de l'interprétation n'est plus seulement confinée au monde du droit, mais devient un principe de base qui anime la pensée de Vico, sa conception de la réalité et de l'histoire des hommes, la clé de son herméneutique. Même l'« âpre méditation » qui accompagne la transformation de la *Science nouvelle* d'une œuvre construite sur la démonstration par l'absurde en une œuvre structurée « en forme positive » est présentée comme un simple travail rhétorique et logique qui ne prétend pas offrir une nouvelle perspective métaphysique. Certes, pour Vico, la construction rhétorique est déjà en soi l'échafaudage de sa pensée, et la possibilité d'argumenter constitue l'horizon même de l'existence de sa philosophie. Mais ce qui frappe, c'est que lorsque Vico annonce ce passage – la transformation d'une œuvre initialement conçue comme un traité de droit en une recherche sur les principes communs des nations –, il n'annonce pas aussi la découverte d'un principe scientifique capable d'assurer cette transformation et de constituer son traité en tant qu'une « science nouvelle ». Or, c'est justement dans ce qui s'est passé dans la vie spirituelle de Vico dans les années 1724-1725 que se trouve la clé de son herméneutique.

L'annonce qu'une science nouvelle venait d'être expérimentée apparaît pour la première fois dans le premier chapitre du *De constantia philologiae*, dans la deuxième partie du *De*



*constantia iurisprudentis*, qui est le deuxième livre du *Droit universel*. Il s'agit du célèbre chapitre intitulé *Nova scientia tentatur*, où Vico nous donne sa définition de la philologie (celle-là même qu'il reprendra en italien ou en latin dans l'« Idée de l'œuvre » qui ouvre la *Science nouvelle* de 1730 – et de 1744 –, dans la *Vita* et dans les *Vici vindiciae*).

Dans ce chapitre, la « science nouvelle » qui est expérimentée (*tentatur*) est identifiée avec la philologie. L'auteur répond ainsi à la question *Philologia quid?* : « La philologie est l'étude du discours et l'attention consacrée aux mots, qui en transmet l'histoire, en faisant le récit de leurs origines et de leurs développements... »<sup>9</sup>. Comme nous le verrons, dans la *Science nouvelle* de 1730 (et de 1744) la « science nouvelle » n'est plus la philologie en soi, mais plutôt le « nouvel art critique » où « la philosophie entreprend d'examiner la philologie ». Le fondement de la science nouvelle est ainsi la fusion nécessaire entre la philologie et la philosophie, fusion qui permet de « réduire la philologie en forme de science et d'y découvrir le dessin d'une histoire idéale éternelle »<sup>10</sup>.

Le tournant des années 1724-1725 – le passage du *Droit universel* à la *Science nouvelle* et l'abandon d'une perspective purement juridique – est marqué dans la pensée de Vico par deux éléments fondamentaux : d'un côté, une application universelle au domaine des sciences humaines du principe de l'interprétation créatrice, de l'autre, un affinement de sa conception de la philologie qui ne constitue plus en elle-même la « science nouvelle », mais qui est appelée à fusionner avec la philosophie pour donner naissance à un « nouvel art critique », à savoir une nouvelle technique du jugement, un nouvel outil de l'interprétation. La modification que nous venons d'esquisser est rendue possible par un fondement qui s'enracine dans la pensée juridique et socio-politique de Vico, à savoir l'identification entre le droit naturel et l'équité. Le lien entre la recherche de l'équité et la *factio iuris* était un sujet

9 G. B. Vico, *De constantia philologiae*, dans Id., *Diritto universale*, op. cit., p. 222-223.

10 G. B. Vico, *Scienza nuova* (1744), dans Id., *Opere*, A. Battistini (éd.), p. 419 (§ 7 éd. Nicolini); G. B. Vico, *La Science nouvelle*, traduit et présentée par A. Pons, Paris, Fayard, 2001, p. 11.





répandu parmi les juristes de l'époque de Vico (on le retrouve, par exemple, dans les pages d'Heineccius)<sup>11</sup>. À côté de l'équité naturelle, Vico proposait dans le *De uno* une équité civile, qui s'identifie à la raison d'État : c'est justement ce qu'il dit dans le chapitre 179 du *De uno*, un texte qui rappelle les observations du chapitre XI du *De ratione*. Ce principe reviendra dans la *Science nouvelle* de 1730 et de 1744, notamment dans la *degnità* 110, § 320, et il apparaissait déjà dans l'« Idea dell'opera », § 38<sup>12</sup>. Même si ce point d'arrivée reste ferme dans le système de Vico, au moment de la *Science nouvelle* de 1725 c'est à l'équité naturelle, à savoir au *ius naturale prius*, que Vico revient, et c'est là qu'il découvre la possibilité d'étendre sa recherche vers « les origines communes des nations ».

Ce passage, qui offre un changement profond dans la réflexion herméneutique de Vico, apparaît clairement dès les premières pages de la *Science nouvelle* de 1725 :

Sans aucun doute, le droit naturel des nations est né avec les coutumes communes des ces mêmes nations : il n'y a jamais eu au monde de nation d'athées, parce que toutes commencèrent par une religion. Toutes les religions eurent leurs racines dans le désir que tous les hommes ont naturellement de vivre éternellement ; et ce désir commun à la nature humaine découle d'un sens commun caché dans le fond de l'esprit humain, selon lequel les âmes humaines sont immortelles<sup>13</sup>.

Tel est l'*incipit* de la *Science nouvelle* de 1725, où les différentes sources de la pensée de Vico cohabitent pacifiquement entre elles. L'origine de sa réflexion est de nature juridique et socio-politique : il se plonge dans une recherche concernant le « droit

11 Voir M. Bretone, « Finzioni e formule nel diritto romano », *Materiali per una storia della cultura giuridica*, 31, 2001, p. 295-313, en part. p. 297-98 ; « *Aequitas*. Prolegomeni per una tipologia », *Belfagor*, 61, 2006, p. 338-346 ; « *Ius controversum* nella giurisprudenza classica », *Memorie dell'Accademia nazionale dei Lincei*, 2008, p. 755-780, en part. p. 759-760.

12 Voir G. Giarrizzo, *Vico. La politica e la storia*, Napoli, Guida, 1981, p. 82-85 et 143-74.

13 G. B. Vico, *Scienza nuova* (1725), P. Cristofolini (éd.), Pise, ETS, 2016, p. 15 ; éd. Battistini, p. 983 ; § 8 Nicolini. La traduction française est la nôtre.



naturel des nations » qui lui permet de constater l'existence de « coutumes communes » chez des peuples différents. Ce constat émerge à l'évidence de sa pensée avec la clarté du sens commun, un sens commun qui devient principe de vérité<sup>14</sup>. L'appropriation par Vico du lexique et de certains outils de la pensée cartésienne est évidente, tout comme sa propension à utiliser ce lexique et ces formulations dans des buts différents. Mais, dans ce passage, il y a aussi une autre procédure typique de Vico et qui, selon nous, manifeste sa dette envers la méthode de la seconde scolastique, à laquelle il a été formé et qu'il évoque d'une façon mitigée, sinon ouvertement critique, au début de son autobiographie :

Le sort lui donna pour maître le père jésuite Antonio del Balzo, philosophe nominaliste ; et ayant entendu dire dans les écoles qu'un bon auteur de *Summulae* était un excellent philosophe, et que le meilleur des « summulistes » était Pierre d'Espagne [le pape Jean XXI, 1220-1277], il se mit à l'étudier avec un grand zèle. Puis, son maître l'ayant averti que Paulus Venetus [Paul Nicoletti de Udine, 1368-1428] était le plus subtil de tous les auteurs de *Summulae*, il commença aussi à le lire pour en tirer profit. Mais son esprit, encore trop faible pour supporter cette sorte de logique chrisippéenne, faillit s'y perdre, si bien qu'à son grand chagrin il dut y renoncer. [...] Ainsi Vico se remit-il à la philosophie sous la conduite du père Giuseppe Ricci, jésuite lui aussi, un homme d'un esprit très pénétrant, qui appartenait à la secte scotiste, mais qui était zénoniste dans le fond de son esprit. [...]. Il avait entendu dire que le père Suarez [Francisco Suarez, 1548-1617], dans sa *Métaphysique*, raisonnait sur tout ce qui peut être connu en philosophie de manière éminente, comme il convient à un métaphysicien, et dans un style extrêmement clair et facile (et en effet il se distingue par une éloquence incomparable).

14 Voir P. Girard, *Giambattista Vico. Rationalité et politique*, Paris, PUPS, 2008, p. 77 et *passim*, notamment à propos de la façon dont Vico présente cet aboutissement de sa réflexion dans la *Science nouvelle* de 1730 et de 1744 (p. 541-542 éd. Battistini, § 331).

Il quitta donc l'école, avec plus de profit que l'autre fois, et s'enferma chez lui une année entière pour étudier Suarez<sup>15</sup>.

Vico se propose de faire une enquête sur les origines des nations et il transforme son but, l'objet de sa recherche, en en faisant le principe qui doit guider ses pas et agir comme un outil démonstratif : il entrelace ainsi consciemment l'objet de son parcours avec sa méthode. Il annonce une recherche concernant les origines communes des nations, et il fait de ces origines communes (religion, mariage et inhumation) le point de départ de l'argumentation, avec comme conséquence secondaire la transformation d'une observation anthropologique en un fondement logique. À notre sens, il y a ici l'utilisation de deux procédures logiques typiques de la scolastique, avec lesquelles Vico était en contact pendant ses années de formation : l'*explicatio terminorum* et la démonstration par l'absurde. Dans le premier cas, en conséquence d'une certaine penchance nominaliste, la solution d'un problème philosophique est réduite à l'explication des termes qui le constituent ; dans le deuxième cas, on fait semblant d'accepter comme une thèse démontrée le contraire de ce que nous nous proposons de démontrer, et nous montrons comment, de ce fait, on arrive à des conséquences absurdes (en obtenant de ce fait une démonstration *e contrario* de ce qu'on voulait démontrer). Certes, d'un point de vue purement logique, nous pouvons penser que nous sommes confrontés à un enthymème, sinon bel et bien à une *petitio principii*. C'est précisément ici que la capacité créatrice de l'interprétation manifeste son efficacité : si nous postulons, en effet, que l'interprétation a elle-même la capacité de créer l'objet dont elle s'occupe, c'est-à-dire de créer une réalité au moment même où elle la rend intelligible et précisément par le fait de la rendre intelligible, le positionnement anthropologique de Vico concernant les origines de la vie humaine communautaire devient l'objet d'une recherche qui acquiert sa consistance, une consistance herméneutique,

---

15 G. B. Vico, *Vie écrite par lui-même. Lettres. La méthode des études de notre temps*, présentation, traduction et notes par Alain Pons, Paris, Grasset (Figures), 1981, p. 51-52.

par le fait d'être éclairé par l'engagement gnoséologique de l'interprète.

Une conséquence très importante de cette procédure est la nouvelle évaluation que Vico donne de l'imagination comme une forme et un outil de la connaissance : non pas une connaissance dégradée, voire de fausses ombres, mais une connaissance aurorale, dans la mesure où elle précède et fonde tout élan cognitif. De ces prémisses découle également le caractère inclusif de la pensée de Vico, capable de redonner une dignité gnoséologique aux sens et de proposer une connaissance qui ne se prive pas des données de la corporité<sup>16</sup>. Vico avait commencé à travailler sur ces aspects (imagination, sens et corporité) dès 1710, au moment de la publication de son livre *metaphysicus*, le *De antiquissima Italorum sapientia*, ainsi que du débat qui s'ensuit dans le *Giornale de' Letterati d'Italia*. En effet, la découverte herméneutique de l'interprétation créatrice et son application à une recherche qui vise les origines communes des nations réintègrent pleinement le parcours métaphysique de Vico au sein de son système.

Dans la *Science nouvelle* de 1725, après avoir établi les trois principes communs de la civilisation humaine (religion, mariage et inhumation), Vico désigne cette première forme de connaissance comme la « sagesse vulgaire [à savoir commune] du genre humain », à partir de laquelle l'ensemble des disciplines et des activités humaines se sont progressivement développées :

Cette dernière (la religion, les mariages et l'ensevelissement des morts) est la sagesse vulgaire du genre humain, qui commença par les religions et les lois, se perfectionna et s'acheva à travers les sciences, les disciplines, les arts.

Mais toutes les sciences, toutes les disciplines et tous les arts ont été orientés afin de perfectionner et de régler les

---

16 Sur ces deux aspects je n'ajoute rien à ce que Manuela Sanna a désormais largement démontré : voir M. Sanna, *La « fantasia che è l'occhio dell'ingegno »*. *La questione della verità e della sua rappresentazione in Vico*, Napoli, Guida, 2001, p. 21-88 ; et plus récemment *Vico*, Roma, Carocci, 2016, p. 68 et 95-96 où elle souligne que c'est justement dans l'articulation « entre imaginer et comprendre » que Vico trouve la clé de la rationalité.



facultés de l'homme. Mais aucune science n'a été jusqu'ici développée, qui n'ait réfléchi sur certains principes de l'humanité des nations, dont sont sans doute issus l'ensemble des sciences, des disciplines et des arts<sup>17</sup>.

Le deuxième paragraphe du premier *capo* de la *Science nouvelle* de 1725 s'intitule « Méditation d'une nouvelle science », qui est la version italienne du titre latin « Nova scientia tentatur » que nous avons vu au début du *De constantia philologiae*. Pour forger ce titre, Vico reprend ici à son compte un intitulé cartésien, celui des *Méditations métaphysiques* (que Vico connaissait sans doute dans la version latine de 1641, *Meditationes de prima philosophia*). Sauf que le contenu du chapitre est entièrement changé : la science nouvelle que Vico annonce n'est plus la philologie, même dans l'ampleur universaliste qu'il lui donnait dans la définition de 1721, mais bel et bien une véritable science nouvelle capable de conjuguer la sagesse des philosophes et la sagesse des nations. Et cette science nouvelle a un but social et politique évident :

Cette condition de perfection consisterait simplement en ceci : fonder les nations sur certaines maximes aussi bien démontrées par des raisons constantes [cohérentes et durables] que pratiquées en tant que coutumes communes, [maximes] sur lesquelles la sagesse réfléchie<sup>18</sup> des philosophes

---

17 G. B. Vico, *Scienza nuova* (1725), P. Cristofolini (éd.), p. 16, Battistini (éd.), p. 984-985, § 10-11 Nicolini (c'est la fin du § 1 et le début du § 2 du premier *capo* : sur cette partition éditoriale, voir P. Cristofolini, dans son introduction, p. 6-7). La traduction française est de nous.

18 Nous reprenons ici la proposition de Pierre Girard (dans son livre de 2008) qui préfère traduire *sapientia riposta* par « sagesse réfléchie » plutôt que par « sagesse cachée ». Cette traduction souligne de la sorte le caractère rationnel d'une sagesse produite par la réflexion (et donc typique de l'âge mûr et adulte de l'humanité), alors que l'adjectif « cachée » renvoie plus ouvertement à un aspect ésotérique qui n'était pas présent, du moins pas explicitement, dans la pensée de Vico. Par ailleurs, Andrea Battistini a souligné que si Vico est un héritier de la culture baroque, il s'inscrit dans les filières rationalistes de cette culture et non dans une sorte de vertige mystique et irrationnel.



serait en accord et soutiendrait la sagesse vulgaire des nations [...] <sup>19</sup>.

Non seulement le point de départ de l'argumentation prend en compte l'origine juridique du raisonnement de Vico, mais son but est lié d'une façon évidente aux exigences de la cité, de la vie humaine à l'intérieur de la communauté politique et de l'ordre social. Le lexique rend du reste manifeste cette double influence : *maximes* (qu'il faut entendre au sens de « principes juridiques »), *raisons* (qui sont en même temps des raisonnements et des *rationes*, c'est-à-dire des systèmes juridiques, selon la terminologie médiévale), *coutumes* (les *mores* qui assurent la visibilité des actes juridiques à travers leur caractère traditionnel et habituel). La nouvelle science de Vico a donc une utilité sociale, elle est la science du philosophe qui habite la cité des hommes, mais elle ne cache pas ses origines également enracinées dans la culture juridique de Vico, dont le principe herméneutique se fonde sur une recherche qui, concernant le droit naturel, obéit à une méthodologie propre aux sciences juridiques. La science qui en dérive est une « histoire et une philosophie de l'humanité » à même de corriger les défauts aussi bien de la philosophie que de la philologie :

La triste raison de tout cela [à savoir l'absence d'une discipline scientifique capable d'enquêter sur les origines des nations] est que jusqu'à présent une science qui soit à la fois l'histoire et la philosophie de l'humanité nous a fait défaut. Et cela à cause du fait que les philosophes ont réfléchi sur la nature humaine déjà civilisée par les religions et les lois, grâce auxquelles, et non pas autrement, ils étaient devenus philosophes ; et ils n'avaient pas réfléchi sur la nature humaine d'où les religions et les lois avaient tiré leurs origines, et par lesquelles ils devinrent philosophes. Les philologues, en raison du destin commun de l'Antiquité, laquelle, s'étant trop éloignée de nous, se perd à notre regard, en ont transmis les traditions vulgaires à tel point déformées, déchirées et éparpillées que, si on ne leur redonne pas leur aspect propre, si on n'en

---

19 G. B. Vico, *Scienza nuova* (1725), P. Cristofolini (éd.), p. 16-17, A. Battistini (éd.), p. 985, § 11 Nicolini. La traduction française, assortie de quelques éléments nécessaires de paraphrase, est de nous.

recompose pas les lambeaux et si on ne les remet pas à leur place, il devient absolument impossible pour ceux qui les étudient avec une certaine rigueur de comprendre qu'elles sont nées de cette façon, non seulement en ce qui concerne les allégories qui leur ont été attribuées, mais aussi pour les significations vulgaires avec lesquelles elles sont arrivées jusqu'à nous, à travers une très longue période, par la main de gens rustres et entièrement illettrés<sup>20</sup>.

Les fondements du système philosophique de Vico sont rappelés ici : la *boria dei dotti* et la *boria delle nazioni* (même si elles ne sont pas encore explicitement nommées de cette façon) ; l'exigence d'une collaboration entre philosophie et philologie, l'une et l'autre se soutenant mutuellement ; les *rottami dell'antichità* (débris de l'Antiquité) qui sont l'objet des recherches de Vico. L'« âpre méditation » destinée à rédiger la *Science nouvelle* de 1725 sous une forme positive a non seulement consolidé le principe herméneutique d'une interprétation douée d'une capacité créatrice, mais elle a également poussé le philosophe napolitain à sortir d'une réflexion purement juridique pour se livrer à une enquête sur les origines des nations, qui exige une nouvelle disposition de l'ensemble des savoirs, une reconstruction de la culture occidentale tout entière, une perspective unifiée sur la « tradition vulgaire ».

À ce niveau – et nous le savons bien grâce aux études de Paolo Cristofolini –, ce qui manque encore dans l'horizon de Vico est la véritable illumination de la métaphysique poétique qui consista à donner une valeur spécifique à la découverte du véritable Homère, c'est-à-dire la révélation de la puissance créatrice de la logique mythologique des peuples primitifs, qui constitue la cellule originaire des premières nations, et l'interprétation des poèmes homériques comme un banc d'essai et en même temps comme l'épreuve de validation externe du système de Vico. Là aussi, nous savons que ces sujets étaient présents dans le *De constantia philologiae* et dans les *Notae* au *Droit universel*, mais c'est seulement au moment où Vico fait sortir son système d'une perspective purement juridique

---

20 *Ibid.*, P. Cristofolini (éd.), p. 22 ; A. Battistini (éd.), p. 990-991 ; § 23 Nicolini.



qu'il découvre la puissance de ces argumentations et en même temps la possibilité d'édifier, grâce à eux, un système philosophique à part entière<sup>21</sup>. Ce dernier tournant dans la pensée de Vico est marqué par des vicissitudes personnelles (et éditoriales) complexes lors des années 1727-1730<sup>22</sup> et par une réorganisation profonde de la matière de son livre, qui est en même temps une réorganisation de la structure intellectuelle de sa science nouvelle. Dans son autobiographie, Vico annonce ainsi cette nouvelle perspective :

Dans la *Première Science nouvelle*, ce fut certainement dans l'ordre, sinon dans les matières qu'il se trompa, car il étudia séparément les principes des idées et les principes des langues, alors que, par nature, ces principes sont unis. Quant aux matières de cette science, il les fit dériver des uns et des autres principes de façon séparée aussi, alors que la bonne méthode eût voulu qu'il les fit sortir des deux sortes de principes ensemble. De là proviennent de nombreuses erreurs dans l'ordre suivi. Tout cela fut corrigé dans la *Seconde Science nouvelle*<sup>23</sup>.

C'est justement à ce moment que, grâce à une exposition qui se sert d'un appareil introductif majestueux (*dipintura*, explication de la *dipintura*, table chronologique, notes à la table chronologique, *degnità*, corollaires concernant aussi bien les principes que la méthode, etc.) et qui fait continuellement un clin d'œil à Descartes, ainsi que de références explicites à la méthode géométrique, que le nouveau principe herméneutique

- 
- 21 Voir P. Cristofolini, *Vico pagano e barbaro*, Pisa, ETS, 2001. Au moment de la parution de mon livre de 2001 (*La « volgar tradizione »*), Paolo Cristofolini m'a écrit une lettre précieuse : « Un'unica perplessità – o spunto per una discussione. Perché parlar di Omero come di una “esemplificazione” del metodo critico vichiano? Io credo che l'Omero vichiano sia molto di più. Non un poeta (come potrebbe essere Orazio, o Petrarca) su cui un metodo critico faccia le sue prove, ma l'oggetto principale, in senso forte e pieno, dell'indagine sulle antichità gentilesche » (Pise, 2 avril 2001).
- 22 Voir R. Ruggiero, « Giambattista Vico, un filosofo in tipografia », *Prismi*, 1, 2020, p. 93-100.
- 23 G. B. Vico, *Vie écrite par lui-même. Lettres. La méthode des études de notre temps, op. cit.*, p. 124-125.



de Vico, avec une portée universelle, émerge au cœur du premier livre de la *Science nouvelle* :

Mais, au sein de cette épaisse nuit de ténèbres qui recouvre notre première et très lointaine époque ancienne, apparaît la lumière éternelle, qui ne s'évanouit jamais, de cette vérité qui ne peut en aucune façon être mise en doute, à savoir que ce monde civil a certainement été fait par les hommes, et que par conséquent on peut, parce qu'on le doit, en retrouver les principes à l'intérieur des modifications de notre esprit humain lui-même<sup>24</sup>.

Ce principe fonde en même temps l'objet et la méthode de la recherche : Vico ne vise pas d'une façon vague les origines de l'humanité, mais plus précisément le début du « monde civil », le monde des nations, c'est-à-dire des communautés politiques. C'est pour cette raison qu'il peut affirmer que le monde des nations, le monde de la civilisation et de la vie sociale, a été fait par les hommes, et que donc – en tant que produit de l'esprit humain – il est possible d'en retrouver les principes dans les « modifications de notre propre esprit ». La découverte de Vico s'accompagne de l'exigence méthodologique consistant à souligner la grande difficulté de sa recherche :

[...] pour retrouver la guise de cette première pensée humaine, née dans le monde des nations, nous avons rencontré d'âpres difficultés qui nous ont coûté vingt bonnes années de recherche, et nous avons dû descendre de nos

24 G. B. Vico, *Scienza nuova* (1744), A. Battistini (éd.), p. 541-542 (§ 331, Nicolini), trad. A. Pons, p. 130 (traduction modifiée). Le passage était déjà présent dans la *Science nouvelle* de 1725 (*capo* XI, § 40 Nicolini, p. 1000 Battistini, p. 30 Cristofolini) : « Perché tutte queste dubbiezze, insieme unite, non ci possono in niun conto porre in dubbio questa unica verità la qual dee essere la prima di sì fatta Scienza, poichè in cotal lunga e densa notte di tenebre quest'una sola luce barluma : che 'l mondo delle gentili nazioni egli è stato pur certamente fatto dagli uomini. In conseguenza della quale, per sì fatto immenso oceano di dubbiezze, appare questa sola piccola terra ove si possa fermare il piede : che i di lui principî si debbono ritrovare dentro la natura della nostra mente umana e nella forza del nostro intendere ». La version de 1725 poursuivait avec les principes de la science nouvelle concernant les idées (*capo* II), puis ceux concernant les langues (*capo* III).



natures civilisées jusqu'à ces natures entièrement féroces et inhumaines, qu'il nous est totalement refusé d'imaginer et qu'il nous est seulement permis de comprendre à grand-peine<sup>25</sup>.

Dans le même premier livre de la *Science nouvelle*, Vico nous donne ces deux précisions : dans la section concernant les principes, il souligne la nécessité et la possibilité de mener l'enquête à partir des « modifications de notre propre esprit » ; et dans la section concernant la méthode, il expose sa recherche qui a duré vingt ans et la nécessité d'une descente de nos natures cultivées vers celles, féroces et inhumaines, des premiers hommes.

Ces deux textes ont fait l'objet en 1957 d'une conférence célèbre d'Emilio Betti, juriste et philosophe, auteur d'une *Théorie générale de l'interprétation* (1955) qui retrouvait dans Vico les fondements d'une méthode herméneutique et qui considérait, de ce fait, la *Science nouvelle* comme l'œuvre fondatrice de sa propre méthode. L'importance de l'analyse de Betti, qui commence à s'intéresser à la *Science nouvelle* en 1927, réside dans le fait d'avoir saisi le lien constitutif, dans la pensée de Vico, entre l'interprétation juridique (avec son caractère créatif) et l'interprétation tout court. Cela dit, l'utilisation critique de l'intuition de Betti demande une très grande prudence, aussi bien à cause de certains malentendus sur des points fondamentaux du système de Vico, qu'en raison de la polémique de Betti contre la réception de Vico par Croce – Betti cherchant parfois à s'appropriier Vico, revendiquant une sorte de filiation légitime opposée à celle mise en œuvre par Croce.

Entre 1926 et 1927, Betti, alors âgé de trente-six ans, passe de l'université de Parme à celle de Florence, pour arriver enfin à celle de Milan. Il prononce alors deux discours inauguraux, le premier en janvier 1926, sur la « création dans la *jurisdictio* du préteur à Rome », le second en novembre 1927, sur le lien entre « droit romain et dogmatique contemporaine »<sup>26</sup>. Ces

25 G. B. Vico, *Scienza nuova* 1744, A. Battistini (éd.), p. 546-47 (§ 338 Nicolini), trad. A. Pons, p. 135 (traduction modifiée).

26 Voir, respectivement, E. Betti, « La creazione del diritto nella iurisdiction del pretore romano », dans le volume collectif de *Studi in onore di G.*



deux discours sont considérés comme les cellules originaires de la pensée de Betti. Le premier aspect qui nous frappe concernant la proximité de la réflexion de Betti avec l'œuvre de Vico est que leur pensée juridique respective se fonde sur le constat du caractère créatif du droit du préteur romain, lié au fait que le préteur, dans sa *iurisdictio*, dans l'acte même de rendre justice et d'administrer le procès, créait du droit. Le discours milanais de 1927 est très courageux, notamment si l'on tient compte du fait qu'il s'agit du discours d'un jeune professeur. Betti souligne l'exigence de se servir de catégories juridiques modernes pour mener à bien l'étude historique du droit ancien, ce qui revient à souligner l'actualité et la vitalité pratique du droit romain, qui doit être étudié à partir d'« un ensemble de prédispositions et d'attitudes que notre esprit assume et fait siennes justement en raison de l'application quotidienne de catégories juridiques aux faits et aux rapports de la vie contemporaine »<sup>27</sup>. Au-delà du débat juridique – et en particulier de la querelle concernant le « pandectisme » et l'« actualité » du droit romain –, ce qu'il faut souligner dans ce

---

*Chiovenda*, Padova, Cedam, 1927, p. 57-129 ; et du même auteur, « Diritto romano e dogmatica odierna », *Archivio giuridico*, 99, 1928, p. 129-150 et 100, 1929, p. 26-66.

- 27 E. Betti, « Diritto romano e dogmatica odierna » [1927], in *Diritto Metodo Ermeneutica*, G. Crifò (éd.), Milano, Giuffrè, 1991, p. 59-133, en part. p. 74 (« un complesso di predisposizioni e di atteggiamenti, che la nostra mente assume e contrae appunto per la quotidiana applicazione di categorie giuridiche a fatti e a rapporti della vita odierna »). Il faut préciser qu'il s'agit d'une ancienne querelle, toujours très brûlante, entre ceux qui voudraient confiner l'étude du droit romain dans le domaine purement historique et ceux qui trouvent sans cesse l'exigence d'une application pratique actuelle du droit ancien. Sur le rôle du discours de Betti dans ce cadre, voir P. Costa, « Emilio Betti. Dogmatica, politica, storiografia », *Quaderni fiorentini*, 7, 1978 (*Emilio Betti e la scienza giuridica del Novecento*), p. 311-393, en part. p. 357. Concernant Vico, voir D. Piccini, *Dalla Scienza nuova all'ermeneutica. Il ruolo di Giambattista Vico nella teoria dell'interpretazione di Emilio Betti*, préface de G. Crifò, Napoli, Istituto italiano per gli studi filosofici, 2007, p. 36-41. Piccini remarque aussi que Croce, dans *La critica* de 1939, avait signalé très favorablement le discours inaugural de Betti, soulignant que les observations de Betti dissipaient l'illusion d'une « détermination historique abstraitement objective » (*Ibid.*, p. 54-55).





discours, et que Betti lui-même conçoit comme un lien avec la pensée de Vico, est le rôle actif du sujet dans l'enquête historiographique, contre toute prétendue objectivité positiviste du phénomène historique qui fait l'objet de la recherche. « C'est une prétention ingénue – écrit Betti – de faire *tabula rasa* de la mentalité du sujet, comme pour le mettre directement en contact avec l'objet. C'est une prétention absurde selon les notions les plus élémentaires de la gnoséologie. La connaissance ne réside pas en effet dans une réception purement passive de l'objet par le sujet, mais bien dans une réélaboration reconstructive qui est en même temps assimilation profonde et évaluation critique »<sup>28</sup>. Le juriste reviendra sur cette notion dans la préface à son manuel de droit romain en 1935, où il fera une référence explicite au principe de la *Science nouvelle*, c'est-à-dire à la possibilité d'une interprétation qui partirait des « modifications de notre esprit humain lui-même » :

Si le monde historique est une réalisation des hommes, il faut « en retrouver les principes » – selon la grande découverte de Vico – « dans les modifications de notre esprit humain lui-même ». C'est justement grâce à la structure logique qui vit et qui agit dans notre moi que nous arrivons à comprendre des réalisations et des formes de vie, même nées dans des conditions historiques très différentes et issues d'esprits organisés historiquement d'une façon très différente des nôtres<sup>29</sup>.

- 
- 28 E. Betti, « Diritto romano e dogmatica odierna », *op. cit.*, p. 29 : « Pretesa ingenua è quella di far *tabula rasa* della mentalità del soggetto come per porlo direttamente a contatto dell'oggetto. Pretesa assurda secondo le più elementari nozioni di gnosologia. Perché la conoscenza non consiste in una recezione puramente passiva dell'oggetto da parte del soggetto, ma si in una elaborazione ricostruttiva, che è assieme assimilazione congeniale e valutazione critica ».
- 29 E. Betti, « Prefazione », dans *Diritto romano. Parte generale*, Padova, Cedam, 1935, p. XVIII-XIX : « Se il mondo storico è opera degli uomini, debbono “ritrovarsi i principi” – giusta la grande scoperta del Vico – “nelle modificazioni della nostra medesima mente umana”. Grazie appunto alla struttura logica viva ed operante nel nostro io, è dato a noi d'intendere creazioni e forme di vita pur nate in condizioni storiche tanto diverse e scaturite da menti storicamente organizzate in guisa così differente dalle nostre ».



Ce que Betti a bien remarqué dans la démarche de Vico, c'est que les catégories juridiques, dans la perspective du philosophe napolitain, et pour les raisons que nous avons examinées, représentent un élément constant de l'esprit humain. La *constantia iurisprudētis* est l'aspect durable et cohérent, par rapport à l'hétérogénéité des manifestations historiques<sup>30</sup>. En revanche, l'interprétation que donne Betti des « modifications de notre propre esprit humain » de Vico, considérées comme « la structure logique qui vit et qui agit dans notre moi », non seulement s'oppose à la I<sup>e</sup> *degnità* (« Par l'effet de la nature indéfinie de l'esprit humain, quand celui-ci tombe dans l'ignorance, l'homme fait de lui-même la mesure de l'univers »), dans laquelle Vico considère comme une forme d'ignorance le fait de faire de soi-même la clé d'interprétation du monde ; mais elle semble même correspondre à un cas de *boria dei dotti*, lorsque Betti prétend que la structure actuelle de notre esprit est capable de comprendre, dans sa propre attitude rationnelle, des phénomènes historiques très éloignés de nous dans le temps et qui remontent à une époque où l'esprit humain travaillait de tout autre façon, à savoir d'une manière « poétique ». De plus, Betti ne voit pas, dans l'expression « modifications de notre esprit humain lui-même », l'influence directe exercée par Malebranche sur le cartésianisme napolitain et de là sur Vico. C'est à Antonio Corsano que l'on doit d'avoir su montrer, dès 1956, que les « modifications » de l'esprit dont parle Vico découlent des variations et des inclinaisons de l'âme, en rapport avec le corps et la *res extensa*, discutées par Malebranche notamment à partir de la deuxième édition de la *Recherche de la vérité* (1675)<sup>31</sup>.

30 Voir D. Piccini, *Dalla Scienza nuova all'ermeneutica*, op. cit., p. 43-44.

31 D. Piccini, *Dalla Scienza nuova all'ermeneutica*, op. cit., p. 139 et n. 21 ; voir A. Corsano, *Giambattista Vico*, Bari, Laterza, 1956, p. 219-221 ; A. Stile, « Anatomia dell'anima tra Malebranche e Vico », dans *Vico tra l'Italia e la Francia*, M. Sanna et A. Stile (dir.), Napoli, Guida, 2000, p. 263-286 ; P. Fabiani, *La filosofia dell'immaginazione tra Vico e Malebranche*, Firenze, Firenze University Press, 2002, p. 189-227 ; G. Cerchiai, « Il cogito di Sosa e la coscienza di Vico. La nozione di *conscientia* nel *De antiquissima Italorum sapientia* », *Rivista di storia della filosofia*, 63, 2008, p. 243-265 ; R. Evangelista, « Malebranche e i suoi contemporanei », *Rivista di storia della filosofia*, 72, 2017, p. 341-342.



Betti abandonna par la suite le domaine de l'histoire du droit romain pour s'engager d'abord dans une « Interprétation de la loi et des actes juridiques » (*Interpretazione della legge e degli atti giuridici*), un traité de 1949 lié à son enseignement du droit civil à Rome, pour aboutir finalement à sa « Théorie générale de l'interprétation » (*Teoria generale dell'interpretazione*) de 1955<sup>32</sup>. L'insistance de Betti sur l'exigence d'une interprétation dogmatique – une interprétation qui serait capable de mettre en résonance l'esprit de l'interprète avec l'esprit qui produit, dans le passé, le phénomène historique (une forme de la représentation) et qui fait l'objet de l'activité d'interprétation à partir de catégories abstraites constantes<sup>33</sup> – saisit deux aspects remarquables : la présence de ces catégories qui apparaissent historiquement pour la première fois dans le *Digeste* (et c'est bien là que Vico les a trouvées et qu'il en a observé le caractère créatif)<sup>34</sup> et le fait que la *Science nouvelle* ne fut ni une « philosophie de l'histoire » ni un traité d'histoire ou d'anthropologie comparée.

En ce qui concerne le premier aspect, il faut en tout cas observer que Vico n'ait explicitement la possibilité que les *bestioni* fussent capables d'abstraction :

La sagesse poétique, qui fut la première sagesse du monde des nations, a donc dû commencer par une métaphysique, non pas raisonnée et abstraite comme l'est celle des hommes instruits d'aujourd'hui, mais sentie et imaginée comme dut l'être celle

---

32 E. Betti, *Interpretazione della legge e degli atti giuridici (Teoria generale dogmatica)*, Milano Giuffrè, 1949 (deuxième édition par G. Crifo, 1971) ; *Teoria generale dell'interpretazione*, Milano, Giuffrè, 1955 (deuxième édition par G. Crifo, 1991). Voir D. Piccini, *Dalla Scienza nuova all'ermeneutica*, *op. cit.*, p. 73-77 et 131-132.

33 Nous ne pouvons pas, dans le cadre de cet article consacré à Vico, développer la polémique entre Betti et Gadamer, qui refusait d'accepter la possibilité de fonder l'interprétation sur une sorte d'adéquation entre le présent de l'interprète et le passé du phénomène qui fait l'objet de son intérêt. Voir M. Bretone, « Il paradosso di una polemica », *Quaderni fiorentini*, 7, 1978 (*Emilio Betti e la scienza giuridica del Novecento*), p. 115-124, en part. p. 119.

34 Voir G. Crifo, « Emilio Betti und die juristische Hermeneutik », dans *Fremdheit und Vertrautheit. Hermeneutik im Europäischen Kontext*, H. J. Adrianse (dir.), Leuven, Rainer Enskat, 2000, p. 365-378.



des ces premiers hommes, incapables de raisonnement, et qui n'étaient que sens robustes et imaginations vigoureuses [...]»<sup>35</sup>.

En prétendant utiliser les catégories (rationnelles) de l'interprète contemporain pour enquêter sur les phénomènes du passé, soit Betti ne s'aperçoit pas de cette aporie, soit il tombe justement dans l'erreur que Vico voulait corriger, et qui consiste à attribuer aux premiers hommes les caractéristiques rationnelles des savants d'aujourd'hui. Vico ne parlait pas en effet de « catégories », mais de « portraits idéaux » permettant de réduire « toutes les espèces particulières ressemblant à leur propre genre »<sup>36</sup>.

En ce qui concerne le deuxième aspect, Betti indiqua, à l'occasion d'un discours prononcé à l'université de Pérouse en 1957, sa volonté d'inscrire la *Science nouvelle* dans le domaine de l'herméneutique et non dans celui de la philosophie de l'histoire. À cette occasion, le juriste consacra explicitement son attention à la démarche de Vico et à la *Science nouvelle* conçue comme un modèle de sa propre théorie herméneutique. Il écrivait ainsi dans l'ouverture de son intervention :

[...] elle [la *Science nouvelle* de Vico] propose sans doute un grand nombre d'interprétations historiques différentes, à titre d'épreuves et de démonstrations des principes et des modèles méthodiques, mais en elle-même elle vise à être quelque chose de très différent d'une « philosophie de l'histoire » au sens de Herder, et précisément elle se présente comme une *hermeneutica historiae*, une problématique et une théorie générale de l'interprétation historique<sup>37</sup>.

35 G. B. Vico, *Scienza nuova* (1744), A. Battistini (éd.), p. 569-70 (§ 375 Nicolini), trad. A. Pons, p. 156-157.

36 « i primi uomini, come fanciulli del gener umano, non essendo capaci di formare i generi intelligibili delle cose, ebbero naturale necessità di fingersi i caratteri poetici, che sono generi o universali fantastici, da ridurvi come a certi modelli, o pure ritratti ideali, tutte le spezie particolari a ciascun suo genere simiglianti », *Science nouvelle* (1744), *degnità XLIX*, p. 513-514 éd. Battistini ; § 209 Nicolini. Cette « découverte » est déjà annoncée dans l'« Idea dell'opera », p. 440 éd. Battistini ; § 34 Nicolini.

37 E. Betti, « I Principi di Scienza nuova di G.B. Vico e la teoria dell'interpretazione storica » (Perugia, 1957), in *Diritto Metodo Ermeneutica, op. cit.*, p. 459-485, en part. p. 461 : « la quale [*Scienza nuova*] propone, bensì, svariate e molteplici interpretazioni storiche, a



De cette façon, Betti corrigeait la perspective historiciste – par exemple celle de Michelet, qui avait contribué de manière déterminante au succès européen de la pensée de Vico –, mais au prix d'un autre malentendu, puisqu'il transformait la puissante imagination créatrice des premiers hommes en une sorte de fable allégorique décrivant un processus cognitif qui consiste à remonter en arrière dans le cours de l'histoire humaine. En effet, toujours dans le discours de Pérouse, Betti souligne que la méthode de Vico repose sur une « inversion de l'ordre génétique » :

À partir de cette spontanéité créative [la création du monde des nations réalisée par l'esprit humain], nous pouvons inférer [...] la légitimité et la fécondité épistémologique d'un ordre herméneutique qui, par l'inversion de l'ordre génétique, remonte à l'énergie formatrice en la retrouvant dans les attitudes et dans les manières de procéder de notre esprit humain lui-même<sup>38</sup>.

Or, si Vico parle explicitement d'une plongée de l'esprit humain cultivé et civilisé dans la nature féroce et barbare des premiers hommes pour partir en quête de la première pensée humaine, il souligne néanmoins la difficulté de cette entreprise, qui exige de se dépouiller de son esprit rationnel pour retrouver la façon de penser, la logique poétique, des *bestioni*<sup>39</sup>. Mais il faut préciser que cet effort reste une mission que Vico accomplit lui-même : la *Science nouvelle* ne nous dit rien de ce voyage à rebours. Le deuxième livre de l'œuvre est entièrement consacré à la sagesse poétique (c'est-à-

---

titolo di riprova di principi e canoni metodici, ma in sé vuol essere qualcosa di assai diverso da una "filosofia della storia" nel senso herderiano, e precisamente un sistema di *hermeneutica historiae*, una problematica e una teoria generale dell'interpretazione storica ».

- 38 *Ibid.*, p. 463 : « Da tale spontaneità creativa è consentito inferire [...] la legittimità e fecondità epistemologica di un iter ermeneutico il quale, invertendo l'iter genetico, risalga all'energia formativa, ricercandola negli atteggiamenti e modi di essere della nostra medesima mente umana ». Voir D. Piccini, *Dalla Scienza nuova all'ermeneutica*, *op. cit.*, p. 142-147.
- 39 Voir P. Girard, *Giambattista Vico. Rationalité et politique*, *op. cit.*, p. 33 et *passim*, qui voit dans la *Science nouvelle* un voyage de la raison, une entreprise gnoséologique. Sur le rôle de la sagesse poétique, voir R. Evangelista, « Il balenare del vero. Verità e storia in Giambattista Vico », *Bollettino Centro Studi Vichiani*, 43, 2013, p. 75-101, en part. p. 87 et 92-98.





dire au résultat final de la recherche que Vico a menée lui-même). Enfin, le quatrième livre est consacré au cours des nations, donc au parcours direct, à l'évolution des nations, sans aucune référence à un hypothétique parcours contraire éventuellement accompli par l'esprit du chercheur engagé dans cette enquête.

Il s'agit d'un aspect sur lequel Vico est très clair lorsqu'il décrit la vertu créatrice mise en œuvre par l'imagination des premiers hommes, tout en faisant parallèlement une distinction nette avec la connaissance créatrice de Dieu au moment de la naissance de l'univers physique :

Telle est la manière dont les premiers hommes des nations païennes, ces enfants du genre humain naissant, comme nous l'avons déjà établi dans les *degnità*, créaient eux-mêmes les choses d'après leur idée, mais cette création différerait infiniment de celle de Dieu : Dieu, en effet, dans son entendement parfaitement pur, connaît les choses, et, en les connaissant, les crée ; eux, par l'effet de leur robuste ignorance, le faisaient en vertu d'une imagination au plus haut point corporelle [...] <sup>40</sup>.

Il s'agit d'un parallèle, mais d'un parallèle où Vico marque surtout la distance et le peu de points communs entre la création par Dieu du monde physique et la *poiesis* dont l'imagination des premiers hommes est capable. Sur ce point, l'immanentisme de Croce avait sans doute bien saisi le sens profond du parallèle de Vico :

L'homme crée le monde humain, il le crée en se transformant dans les choses civiles ; et grâce au fait de l'avoir pensé, il crée à nouveau sa propre création, il parcourt à nouveau des chemins déjà parcourus, il la refait d'une façon idéale, et c'est pourquoi il connaît selon une science vraie et pleine. Ce monde est vraiment un monde, et l'homme en est vraiment le Dieu <sup>41</sup>.

40 G. B. Vico, *Scienza nuova* (1744), A. Battistini (éd.), p. 570 (§ 376 Nicolini), trad. A. Pons, p. 157.

41 B. Croce, *La filosofia di Giambattista Vico* [1911], éd. F. Audisio, Napoli, Bibliopolis, 1997, p. 37 : « L'uomo crea il mondo umano, lo crea trasformandosi nelle cose civili ; e, col pensarlo, ricrea la sua creazione, ripercorre vie già percorse, la rifa idealmente e perciò conosce con vera e piena scienza. Questo è davvero un mondo, e l'uomo è davvero il Dio di questo mondo ».



Là où Vico, tout en focalisant son attention sur la constance durable des « modifications » de l'esprit humain, marquait la distance et soulignait d'une manière puissante et évidente la différence entre les opérations de l'esprit rationnel de l'homme civilisé et cultivé et l'imagination *corpulentissima* qui constitue la *poiesis* de l'homme primitif, toute immergée dans les sens, la notion d'une « inversion de l'ordre génétique » proposée à maintes reprises par Betti dans sa conférence réduit et aplatit cette distance. L'idée d'une telle « inversion » paraît donc déroutante. Betti arrive probablement à cette conclusion sur la base d'une incompréhension de la théorie du *ricorso*. Selon une lecture répandue (et pourtant fausse) du cinquième livre de la *Science nouvelle*, Vico aurait conçu une sorte de circularité mécanique de l'histoire, qui procéderait à travers des *corsi* et des *ricorsi*. Or, cette interprétation n'a aucun fondement dans le texte de la *Science nouvelle* : Vico parle longuement du *corso* des nations (dans le livre quatrième) et se contente d'un ajout très bref sur la possibilité (et non la nécessité) d'un *ricorso*, toujours au singulier, voire d'un *ricorso delle cose umane*, en se référant seulement à la barbarie<sup>42</sup>. En outre, c'est justement l'idée mécaniciste d'une circularité historique qui met en difficulté la théorie de Betti, parce qu'il est obligé, pour sauver l'histoire humaine de la prédestination, d'introduire une dialectique qui prévoit la possibilité d'accueillir ou de refuser les changements historiques tout au long du « cours des nations ». De ce fait, il détruit précisément la notion d'uniformité, la constance des types idéaux, qui non seulement est présupposée par Vico lorsqu'il se met à étudier les « modifications de l'esprit humain », mais qui est la base véritable du système herméneutique de Betti lui-même.

Malgré les observations critiques que nous avons faites, il y a deux aspects très importants dans l'argumentation de Betti qui non seulement méritent toute notre attention, mais

---

42 Voir P. Cristofolini, *La Scienza nuova di Vico. Introduzione alla lettura*, Roma, La Nuova Italia, p. 139 : « Gioverà aver presente che l'espressione [*ricorsi al plurale*] in Vico non c'è, che egli parla a lungo, soprattutto nel libro IV espressamente dedicato all'argomento, del "corso che fanno le nazioni", e che di "ricorso", e di "ricorso delle cose umane", parla sempre soltanto al singolare, unicamente per riferirsi alla barbarie »; et P. Girard, *Giambattista Vico. Rationalité et politique*, op. cit., p. 323-335.



qui fondent une compréhension plus profonde du système de Vico dans ses éléments constitutifs. Ce que Betti avait bien observé est l'importance pour Vico de la notion d'uniformité, la *constantia*, en tant qu'aspect déterminant d'un processus cognitif qui est, du moins en partie, une remise en ordre du système des savoirs de son temps. Betti soulignait avec raison que, dans un premier temps, Vico avait saisi cet élément dans le domaine juridique, pour en faire par la suite la clé d'une philosophie à part entière. L'importance de ce passage marquant est à la base d'une contribution fondatrice dans les études sur Vico : l'article de Pietro Piovani intitulé « Ex legislatione philosophia ». Il n'est pas étonnant que cet essai soit paru dans le recueil d'études en hommage à Betti :

L'hypothèse de la philosophie qui naît de la législation, de l'universel philosophique qui naît de l'uniforme juridique n'est pas une trouvaille mi-originale mi-bizarre, qui se situe chez Vico comme une thèse aussi intéressante dans sa singularité qu'isolée par manque de circularité dans l'intégrité du système substantiel<sup>43</sup>.

« La toute-puissance de la raison historique n'est qu'une pure apparence »<sup>44</sup> : l'essence de l'interprétation se situe au-delà des limites de la méthode. Le bruit de fond de la tradition n'est pas seulement le terrain rassurant sur lequel l'interprète peut avancer à la même vitesse que ce passé qu'il vise à connaître ; mais, au moment où les sciences nous révèlent l'illusion de leur objectivité, la science nouvelle de Vico offre un parcours alternatif pour sortir de la crise épistémologique de la modernité.

43 P. Piovani, « Ex legislatione philosophia », dans *Studi in onore di Enrico Betti*, Milano, Giuffrè, 1962, I, p. 389-428, en part. p. 421 : « L'ipotesi della filosofia che nasce dalla legislazione, dell'universale filosofico che nasce dall'uniforme giuridico, non è una curiosità mezzo originale mezzo stravagante, che stia in Vico come tesi tanto interessante nella sua singolarità quanto isolata per mancanza di circolarità nell'integrità del sostanziale sistema ». Voir D. Piccini, *Dalla Scienza nuova all'ermeneutica*, op. cit., p. 164 et 157.

44 « Die Allmacht der historische Aufklärung ist bloßer Schein » : H.-G. Gadamer, « Das Problem der Geschichte in der neueren deutschen Philosophie » [1943], dans *Gesammelte Werke*, Tübingen, Mohr, 1986, Bd. 2, p. 36 (c'est la conclusion de l'article). Voir M. Bretone, « Il paradosso di una polemica », op. cit., p. 115 et 124.

